

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Noémie EDET			
Date de convocation : 07/10/2025	Nombre de présents : 11	Comité secret : non		
Absents : 0	Excusé(e) s : 4	Pouvoirs : 4	Votants : 15	Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 octobre à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Noémie EDET, Christelle JOURDAN

Etaient excusés : Florence FRANCOIS-BRAZIER (procuration à Nadine GOUDARD), Cédric MALLEIN-GIRIN (procuration à Marius GIRARD), Noemie NIVON (procuration à Annie BEGOT), Aurélia SAINT-CLAIR (procuration à Nicole DURAND)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Voirie : élagage, réfection, signalétique, compte-rendu commission
- Bâtiments communaux : toiture salle des associations, logement au-dessus de la Mairie ...
- Réseaux : fibre école, SDED, éclairage public, borne cigale ...
- Stade : carottage
- SIRCTOM : compostage partagé

DESORDRES ECOLE

- Retour rencontre avocat
- Date intervention crépi

PROJET COMMERCE

- Comptes-rendus des réunions
- Avancée du chantier
- Subvention
- Délibération : sollicitation du fonds de concours exceptionnel auprès de la CCPDA
- Délibération : validation du prêt (durée, taux ...)

ZONE D'ACTIVITES

- Point sur dossier et suite à donner

PERSONNEL

- Formations et absences

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Rencontre avec Madame la Directrice
- Rencontre avec le personnel (organisation, utilisation matériel, locaux ...)
- Rencontre avec le traiteur (retour, animations ...)

REPAS DES AINES

- Choix du traiteur et organisation des tournées

COMPTE-RENDU REUNIONS

- CCPDA : contrat local de santé – Commissions : santé, culture, fonds de concours
- Assemblée générale du Sou des écoles
- CLE Sage Bièvre Liers Valloire
- Rencontre avec les associations ...

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Médiathèque de Saint-Vallier
- Bulletin municipal
- Cérémonie du 11 novembre
- Ardéchoise ...

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

VOIRIE :

Fauchage/Elagage : Il a été réalisé la semaine du 22 septembre 2025.

Amendes de police : Mme Joceline MARQUES présente les 2 devis reçus pour le remplacement des panneaux de signalisation manquants ou défectueux. Elle présente également les devis pour la mise en place de barrières aux 3 passages à gué.

Impasse du Pirol : Mme Joceline MARQUES présente les 2 devis reçus. Après échanges, le conseil municipal valide le devis de la société CHEVAL.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Bâtiment associatif : Les réparations de la toiture ont été faites le 12 septembre dernier.

Logement communal : Mme le Maire présente les 2 devis reçus pour le remplacement de la baignoire par une douche. Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Hauterives Chauffage.

RESEAUX :

Fibre-téléphone : La fibre a été installée à l'école le 13 octobre. L'école a conservé le même numéro de téléphone.

SDED : Le dossier pour le renforcement de réseau du quartier des Brosses est toujours en étude.

Une rencontre sur site a eu lieu en présence de la Sté SAUR concernant les travaux d'alimentation de la station de pompage.

Eclairage public : L'expert est venu le 6 octobre dernier pour le candélabre endommagé. L'assurance versera 75 % du montant de l'indemnisation dans un premier temps puis le solde dans un second temps à réception de la facture. Le devis a été validé ce jour.

Eau potable : Les travaux au quartier Pirol vont débuter prochainement. Une intervention est prévue pour le nettoyage du réservoir le mercredi 15 octobre.

Assainissement Chemin de St Charles : Une rencontre s'est tenue sur place avec les services de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche et un prestataire afin d'avoir un chiffrage des travaux à envisager.

Borne cigale : Mme le Maire explique que l'abonnement des bornes cigale pris en charge jusqu'à présent par la CCPDA sera désormais payant pour les communes. Le conseil municipal décide de ne pas maintenir ce service.

Stade : Le carottage réalisé par la société Laque est prévu semaine 43.

Cimetière : Le nettoyage et le désherbage sont en cours.

SIRCTOM : Dans le cadre du projet compostage partagé, des flyers et un questionnaire ont été distribués aux habitants du lotissement des cassis. A ce jour, un seul questionnaire a été retourné. Prévoir l'installation des panneaux (fournis par le SIRCTOM) sur les îlots de propreté.

DESORDRES ECOLE

Madame le Maire a rencontré l'avocate pour fait le point sur le dossier. Elle travaille actuellement sur le paiement des indemnités de la part des entreprises mises en cause. Elle sollicite en plus des dommages et intérêts pour les préjudices subis.

Le crépi sera réalisé pendant les vacances de la Toussaint.

PROJET COMMERCE ET LOGEMENT

Mme le Maire fait un point sur l'avancée des travaux. Le panneau de chantier est en cours de fabrication. Prévoir de mettre en place la bâche de la Région reçu le 2 octobre dernier. Mme le Maire informe le conseil municipal que la Préfecture a refusé la demande de subvention dans le cadre de la DETR. Un courrier a été adressé à la Préfecture afin d'alerter sur les délais de traitement des dossiers. Par ailleurs, un appel à projet commerce sera prochainement lancé.

Mme le Maire explique que la Communauté de communes Porte de DrômArdèche s'est engagée à attribuer un fonds de concours exceptionnel sur 2025 afin de soutenir les projets d'investissement des communes membres. En l'occurrence, le projet engagé correspond aux projets éligibles. Mme le Maire propose de solliciter ce fonds de concours exceptionnel de 13 024 €.

Délibération : Projet réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce et logement : Demande de subvention fonds de concours exceptionnel – Communauté de communes Porte de DrômArdèche

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Mme le Maire rappelle que le projet était en parti financé par un emprunt. De ce fait elle présente la seule offre reçue pour un montant emprunté de 200 000 €.

Délibération : Prêt bancaire de 200 000 € à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes pour le projet réhabilitation d'un bâtiment communal et l'aménagement du Chemin de Charles
Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Chemin de Saint-Charles : Prévoir un arrêté de circulation.

ZONE D'ACTIVITES

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu deux courriers en lettre recommandée de la part de la société COFICIEL et SCI VALLOIRE IMMO pour contester le refus de déclaration préalable de travaux. Mme le Maire a transmis ces deux courriers au service ADS de la CCPDA ainsi qu'à l'avocat de la commune. Deux déclarations ont été faites auprès de l'assurance dans le cadre de la protection juridique.

PERSONNEL

Mutuelle : En attente du retour du CST qui se tiendra le 4 novembre prochain.

Formation : Mme le Maire fait le point des dernières formations suivies par les agents.

Absences : Mme le Maire fait le point sur les absences de personnel.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Exercices sécurité : Les exercices incendie et PPMS (transport matières dangereuses) se sont déroulés le 22/09 et 6/10. Le prochain exercice intrusion est prévu la semaine prochaine.

Direction : Mme le Maire a rencontré la directrice de l'école le 6 octobre dernier, elles ont échangé sur : demande de stage, nouvelle inscription scolaire, ... et un point organisationnel a été fait avec le personnel périscolaire.

REPAS DES AINES

Madame le Maire présente les devis reçus pour le choix du menu. A l'unanimité c'est le devis de la Toque Dauphinoise qui a été retenu par le conseil municipal, le pain et le dessert seront également fournis par le traiteur. La tournée s'effectuera début novembre.

COMPTE-RENDU DE REUNION

AG du sou des écoles : Peu de personnes présente. Le bureau a été renouvelé. Les 7 manifestations sont reconduites cette année.

SIVU : Mise en place d'un logiciel pour faciliter les démarches dématérialisées.

Contrôle assainissement : Mme le Maire s'est rendue chez un particulier avec l'agent du SPANC de la CCPDA suite à un litige.

Calendrier manifestations : Les associations ont été conviées le 29 septembre dernier pour établir le calendrier des manifestations 2026.

Commission culture : Le programme 2026 est en cours d'élaboration

DAH : De nouvelles attributions logement ont eu lieu aujourd'hui pour le Lotissement des Cassis

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque : Le Département a fait savoir qu'il arrêterait le financement de la médiathèque de St Vallier, lequel serait répercuté sur les communes adhérentes. Un courrier de la CCPDA signé par les communes a été adressé au Département afin de lui faire part de leur mécontentement et demandant le maintien de ce financement.

Bulletin municipal : En attente des retours des associations.

Gendarmerie : Plusieurs interventions ont eu lieu sur la commune. Un nouvel adjudant-chef a été nommé, la cérémonie de prise de commandement aura lieu vendredi 17 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Noémie EDET
Secrétaire de séance



Nicole DURAND
Maire

